

Info-parents de l'école Du Vignoble

Le 19 août 2020

Thème de l'année :

Mon monde en couleurs !



Bonjour chers parents,

Notre formidable équipe se fera un plaisir de vous accueillir ce 28 août suivant l'horaire et le déroulement qui vous a été communiqué dans un précédent courriel.

Plusieurs nouvelles enseignantes se sont jointes à l'équipe. Je leur souhaite la bienvenue ! Voici la composition de notre fabuleuse équipe d'enseignants pour 2020-2021 :

Niveau scolaire	Nom de l'enseignant	Niveau scolaire	Nom de l'enseignant
Préscolaire	✚ Mme Marie-Claude Monette	4 ^e année	✚ Mme Céline Brisson
	✚ Mme Catherine Guillemette remplacée par Mme Valérie Lachance		✚ Mme Chantale Dugal
	✚ Mme Marie-Claude Blanchard remplacée par Mme Noémie Hubert-Giguère, remplacée par Mme Geneviève Dussault	5 ^e année	✚ Mme Véronique Garon
1 ^{re} année	✚ Mme Valérie Tremblay, remplacée par Daphnée Beaulieu-Turenne		✚ M. Claude Vallières
	✚ Mme Amélie Blouin-Dusseault remplacée par Mme Karine Gauthier, remplacée par Mme Amélie Fortier	5 ^e /6 ^e	✚ Mme Laurence Paradis-Lemieux
	✚ Mme Dominik Arpin-Bertrand	6 ^e année	✚ Mme Geneviève Gotty (partie en français)
2 ^e année	✚ Mme Sophie Lamarre		✚ Mme Noémie Côté, remplacée par Mme Lucie Lepage
	✚ Mme Josée Dufresne	Spécialistes éducation physique	✚ M. François Blouin et ✚ Mme Catherine Auger
	✚ Mme Geneviève Poirier	Spécialiste musique	✚ Mme Jessica Laroque
3 ^e année	✚ M. Yves Bourbeau	Spécialiste Anglais	✚ Mme Caroline Savard
	✚ Mme France Martineau	Spécialiste Anglais	✚ Mme Frédérik Marcil
3 ^e /4 ^e	✚ Mme Stéphanie Vennes remplacée par Mme Emmanuelle Rioux	Orthopédagogues	✚ Mme Nathalie Drolet et ✚ Mme Alexandra Tremblay

Vous aurez remarqué que Mme Lise Bouchard a décidé de prendre sa retraite cet été. Elle a été une enseignante en or qui a toute mon admiration pour son dévouement, sa passion et le cœur qu'elle a mis quotidiennement pendant plus de cinquante années d'enseignement ! Je lui lève mon chapeau et lui souhaite une heureuse retraite bien méritée!



Voici quelques informations relatives à cette rentrée scolaire,

Rencontre de parents avec le titulaire de classe

Le début de l'année constitue un temps important pour prendre contact avec la ou le titulaire de votre enfant et ainsi mieux comprendre le fonctionnement de sa classe. Compte tenu du contexte actuel, toutes les rencontres de parents prévues se dérouleront sous forme de vidéo-conférence avec l'enseignant de votre enfant suivant l'horaire qui suit.

En vue de vous préparer pour cette rencontre, vous devez télécharger à l'avance « Microsoft TEAM ». L'enseignante de votre enfant communiquera avec vous par courriel dans les jours qui précèdent votre rencontre. Dans ce message courriel, vous y verrez l'invitation à cette rencontre. Il s'agira dans un premier temps d'accepter l'invitation pour la rencontre. Dans un deuxième temps, le jour de votre rencontre, vous devez retourner sur le lien et cliquer sur « rejoindre le groupe ».

Les rencontres d'information pour les parents avec les titulaires de classe suivront l'horaire suivant :

Niveaux	Dates	Heure
Préscolaire	le mercredi 26 août	de 18 h à 19 h
1 ^{re} année	le mercredi 26 août	de 19 h à 20 h
2 ^e année	Le mercredi 9 septembre	de 19 h à 20 h
3 ^e année	Le mercredi 9 septembre	de 19 h à 20 h
3 ^e /4 ^e multiâges	Le mercredi 9 septembre	de 18 h à 19 h
4 ^e	Le mercredi 9 septembre	de 18 h à 19 h
5 ^e	Le mercredi 9 septembre	de 18 h à 19 h
5 ^e /6 multiâges	Le mercredi 9 septembre	de 19 h à 20 h
6 ^e année	Le mercredi 9 septembre	de 19 h à 20 h

Je vous souhaite de belles rencontres !



Assemblée générale des parents / élection du conseil d'établissement

Le jeudi 10 septembre se tiendra l'assemblée générale de parents pour la formation du conseil d'établissement. Afin de prévoir les modalités de cette rencontre, je vous demande de nous faire parvenir d'ici le 21 août 16 h un courriel à l'adresse suivante : ecole.vignoble@cscapitale.qc.ca si vous êtes intéressé (e) à y participer. Les personnes inscrites recevront les informations relatives à cette rencontre par courriel par la suite.

Horaire du début des classes pour les élèves de la maternelle

Vous avez reçu une communication personnalisée à ce sujet cette semaine concernant l'horaire d'entrée progressive de votre enfant.

À compter du 3 septembre seulement, l'horaire régulier entrera en vigueur.

AVANT-MIDI

8 h 10 à 10 h 32

APRÈS-MIDI

12 h 55 à 15 h 15

Horaire de surveillance et fonctionnement pour les entrées

Entrée du matin	À compter de <u>7 h50 et jusqu'à 8 h10</u> les enfants pourront tous entrer progressivement dans l'école par la porte 1 et devront se diriger dans leur classe. Les cours débutent à 8 h 10. Avant 7 h 50, <u>seuls les enfants inscrits au service de garde pourront se présenter</u> . Il n'y a pas de surveillance dans la cour avant ce moment et la cour n'est pas accessible.
Entrée de l'après-midi	À compter de 12 h 45 seulement, les élèves peuvent se présenter à la porte 1 face à l'école pour entrer dans l'école de façon progressive et aller dans leur classe. Les cours débutent à 12 h 55. Avant 12 h 45, <u>seuls les enfants inscrits au service de garde pourront se présenter</u> . Il n'y a pas de surveillance dans la cour avant ce moment et la cour n'est pas accessible.

Horaire du début des classes pour les élèves de la 1^{re} à la sixième ann



Première période	8 h 10 à 10 h 10
Deuxième période	9 h 10 à 10 h 10
Récréation	10 h 10 à 10 h 30
3 ^e période	10 h 30 à 11 h 30
4 ^e période	12 h 55 à 13 h 55
5 ^e période	14 h 15 à 15 h 15

Enseignement

Toutes les disciplines seront enseignées aux élèves, conformément aux programmes officiels du MEES. L'équipe mettra sur l'enseignement des savoirs essentiels et s'assurera que les élèves aient les préalables avant de commencer de la nouvelle matière. À cet effet, du temps de concertation entre les enseignants est prévu lors des journées pédagogiques pour planifier l'année.

Les élèves formeront des groupes-classes fermés et se déplaceront pour leurs cours d'éducation physique et de musique. L'enseignante d'anglais se déplacera dans les classes pour donner ses cours, à l'exception des élèves de 6^e année de la classe de 5^e/6^e de Mme Laurence.



Récréations

Les enfants auront deux récréations de 20 minutes suivant l'horaire régulier. Ils devront cependant respecter une zone de la cour attribuée en rotation et conserver la bulle classe. Ils pourront également utiliser les jeux moteurs suivant l'horaire qui leur sera attribué. Le port du masque n'est pas requis pour les élèves de 5^e et 6^e année à l'extérieur, mais ils devront le porter au retour de la récréation pour le conserver propre.

Port du masque et du couvre-visage

Le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire pour :

- ✚ Les élèves de 5^e et 6^e année lors des déplacements ainsi que dans le transport scolaire;
- ✚ Tous les parents qui se rendent dans les établissements;
- ✚ Tous les visiteurs dans les établissements.

Il est à noter également que le masque ou le couvre-visage ne fait pas partie de la gratuité scolaire, vous devez donc prévoir vous en procurer pour votre enfant. Je vous suggère également de placer le ou les masques selon votre choix dans un petit sac de plastique afin que votre enfant puisse le placer dans sa poche pour le temps de la récréation ou prévoir l'accrocher à un mousqueton.



Sac d'école

Les enfants pourront apporter leur sac d'école quotidiennement. Nous réduisons au maximum cependant les échanges de matériel entre l'école et la maison. Nous vous recommandons de nettoyer le sac d'école régulièrement.

Les enfants doivent apporter leur gourde d'eau remplie le matin. Ils pourront la remplir à nouveau au besoin dans l'évier de leur classe, car les buvettes ne seront pas disponibles. Nous vous demandons de bien identifier la gourde de votre enfant.

Hygiène dans l'établissement

Les consignes sanitaires en vigueur dans l'école se poursuivent (règles de distanciation de 1 mètre entre chaque bulle de classe, distanciation de 2 mètres avec l'enseignant, lavage régulier des mains, étiquette respiratoire, etc.). Les horaires de conciergerie se déroulent en continuité tout au cours de la journée.

Ligne de conduite préventive

À la maison, si votre enfant présente des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite ou s'apparentant à la COVID-19, il ne doit pas se présenter à l'école. Vous êtes invités à contacter dans les plus brefs délais le 1 877 644-4545 et à suivre les directives de la Santé publique. Votre enfant demeurera en isolement jusqu'à ce que vous receviez les consignes. S'il devait passer un test, pendant la période d'attente du résultat au test, un soutien pédagogique à distance sera offert par l'enseignant de votre enfant.

À l'école, si un élève présente des symptômes d'allure grippale, de gastroentérite ou s'apparentant à la COVID-19, il sera automatiquement isolé dans un local prévu à cet effet. Un adulte s'occupera de lui en attendant que vous veniez le chercher. À son départ, le local sera ventilé, nettoyé et désinfecté. Vous êtes invités à contacter dans les plus brefs délais le 1 877 644-4545 et à suivre les directives de la Santé publique. Votre enfant demeurera en isolement jusqu'à ce que vous receviez les consignes. Un soutien pédagogique à distance sera offert par l'enseignant de votre enfant.

En cas d'un foyer d'éclosion dans la classe ou l'établissement en fonction des consignes données par la Direction de la Santé publique, tous les parents et les membres du personnel seront informés par la direction.

Services de garde

Le service de garde poursuit ses activités à compter du 28 août, selon l'horaire et les ratios habituels, tout en privilégiant, dans la mesure du possible, le regroupement des élèves selon les groupes-classes.

Vous devez prévoir un repas froid ou privilégier le thermos pour un repas chaud.

Pour viser l'efficacité lorsque vous venez chercher votre enfant, nous vous suggérons de vous inscrire à l'application Hop Hop. Vous pourrez consulter la lettre explicative en pièce jointe.

Il est encore possible d'effectuer des modifications de la fréquentation de votre enfant.

Nous vous aviserons en cours d'année si les activités parascolaires sont mises en branle.

Absences ou retards des élèves 418 686-4040 poste 4019



Il est important de nous informer de l'absence ou du retard de votre enfant. N'oubliez pas de nous préciser la raison de l'absence lorsque vous laissez un message sur la boîte vocale. De cette façon, la secrétaire sauvera un temps précieux, car elle n'aura pas à communiquer avec vous si vous l'avez déjà fait. Il est aussi important de nous informer de tout changement de numéro de téléphone et de vous assurer que nous pouvons vous rejoindre en tout temps durant la journée.

Transport scolaire



Vous avez reçu un deuxième rappel la semaine dernière en ce qui a trait à l'inscription possible au transport du midi. Vous pourrez consulter le site internet du Centre de service de la Capitale afin de prendre connaissance des informations précises reliées à votre enfant (numéro de l'autobus et l'endroit où il doit prendre l'autobus). Pour cela, vous devez trouver l'onglet « trouver mon autobus ».

Nous poursuivons nos préparatifs. D'autres communications vous parviendront prochainement !
Nous avons très hâte de revoir nos élèves et de rencontrer les nouveaux élèves du préscolaire !

Veuillez recevoir mes sincères salutations,



Stéphanie Bédard
Directrice